

AMAP DE LA MANU

CONTRAT FRAISES & PETITS FRUITS ROUGES en mélange

Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Objet : Livraison de fraises et petits fruits rouges certifiées issus de l'agriculture biologique

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fraises & petits fruits rouges du **15 mai au 31 juillet 2024**

Entre le producteur

et le/la consom'acteur-trice

<p>La toute petite ferme 414 la Foltière 44 440 Trans-sur-Erdre 06 76 03 58 55 latoutepetiteferme@laposte.net</p>
--

Nom - Prénom :
Adresse :
Tel :
Mail :

Référent AMAP : Pierre Coulbois Tel : 06 66 92 02 48 e-mail : pierre.coulbois@laposte.net

Engagements du producteur :

Je m'engage à pratiquer une agriculture paysanne de qualité, respectueuse de la nature et du vivant.

Je m'engage à proposer des produits de qualité et à répondre à vos questions sur mon mode de production.

Je m'engage à livrer les produits commandés par l'AMAPien-ienne aux horaires de distribution de l'AMAP de la Manu

Engagement du consom'acteur-trice :

Je m'engage à adhérer à l'AMAP, à régler par chèque avec mon contrat rempli à la première distrib, à venir chercher mes produits. En cas d'absence exceptionnelle, je m'arrange avec un/e autre consom'acteur-trice pour récupérer mes produits. Je comprends et j'accepte les risques et les bénéfices d'un partenariat gagnant-gagnant entre producteur et consom'acteur-trice. Je soutiens le producteur en cas de mauvaises récoltes sur ses produits.

Commande :

Barquettes de fraises & petits fruits rouges - 250g environ - en mélange selon la production - 4 €

→ possibilité de fraises (ciflorette, rubis des jardins, genta nova, cirafine, maras des bois) et petits fruits rouges (myrtille, framboise, groseille, cassis, caseille)

Toutes les semaines, du mercredi 15/5 au mercredi 31/7, soit 12 distrib

Possibilité d'enlever 1 à 2 distributions : **DATES : le ... / ... , le ... / ...**

**POSSIBILITÉ DE RAJOUTER 1 BARQUETTE POUR LA FOIS SUIVANTE
 SI BONNE RÉCOLTE
 et régularisation du total à payer à la fin du contrat (fin juillet)**

		Nombre de distributions		
		10	11	12
Barquettes de fraises & petits fruits rouges 250g environ en mélange selon la production	x1	40 €	44 €	48 €
	x2	80 €	88 €	96 €
	x3	120 €	132 €	144 €
	x4	160 €	176 €	192 €
	x5	200 €	220 €	240 €
	x6	240 €	264 €	288 €
	...	€	€	€

Je règle à la signature du contrat en libellant mon chèque à l'ordre de **La toute petite ferme**.

Fait à, le

Producteur

Consom'acteur-trice